

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	17 (1888)
Heft:	11
Rubrik:	Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Intérêts de la Société.* — *Un nouveau traité de pédagogie.* — *Partie pratique* : I. Problèmes d'arithmétique. II. La langue maternelle ou cours inférieur. — *Bibliographies.* — *Chronique.* — *Correspondance.* — *Nouveaux objets reçus.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Dans sa séance du 11 octobre dernier, le Comité a fait choix des questions suivantes pour être mises à l'étude et discutées à l'assemblée générale de 1889 :

I. *Qu'est ce que la société est en droit de demander à l'Ecole primaire ? Nos programmes répondent-ils aux besoins des temps ?*

II. *Quels sont les moyens à prendre pour combattre la rudesse et l'insubordination qui se manifestent chez les élèves de nos écoles ?*

La première question est réservée à MM. les instituteurs; la seconde sera traitée par MM. les instituteurs et M^{me} les institutrices.

LE COMITÉ.

Un nouveau traité de pédagogie

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

De la culture de l'intelligence.
(Suite.)

§ 4. *Des jugements et des propositions.*

II. a) Quand un jugement est exprimé par la parole, il prend le nom de *proposition*.

Toute proposition se compose de trois parties : le *sujet*, l'*attribut* et le *lien*.